

Option Créole Inscriptions Tous niveaux

Byenbonjou / Bonjour à tous

Le Principal du collège de Port-Louis, Mr KILEDJIAN conscient de la coexistence et de la pratique de deux langues (créole et français) de manière quotidienne dans notre département offre la possibilité aux élèves de choisir **l'option créole** pour la rentrée scolaire 2019-2020.

L'élève peut choisir le créole comme langue à l'oral du Brevet en 3^{ème} (il a un bonus de 10pts).

❖ Qu'est-ce-que l'option créole ?

C'est une discipline comme le français, l'anglais ou l'espagnol avec les mêmes objectifs en matière de compétences et de connaissances.

Les cours (**1 h par semaine**) sont dispensés en créole avec parfois une alternance en français pour les élèves non créolophones.

❖ Qu'apprend l'élève dans cette option ?

Le créole est une langue comme toutes langues :

- ✓ **Les élèves apprennent** donc, à la parler, à l'écrire et à la lire.
- ✓ **Ils apprennent à faire** la différence entre les deux langues dans leurs discours afin d'éviter de les mélanger.
- ✓ **Ils découvrent** la langue créole de la Guadeloupe mais aussi les autres créoles de la Caraïbe, de l'océan indien, du Pacifique.
- ✓ **Ils apprennent à découvrir** leur région (population, géographie, cultures, contes, littérature, modes de vie) à comprendre leur Histoire qui est liée à celle de la France.
- ✓ L'élève est un acteur social en devenir, ainsi **il apprend à s'interroger** à partir de sa langue sur les problématiques de sa société et sur sa perception du monde.

Je soussigné(e) M./Mme
responsable de l'élève..... qui sera
scolarisé en classe de 6° 5° 4° 3°

souhaite que mon enfant suive l'option **CREOLE** à la rentrée 2019/2020.

Signature des parents :